

**Projet d'établissement
du multi accueil
Les petits grains de sable**



SOMMAIRE

I - DESCRIPTION DU MULTI ACCUEIL

1. Gestionnaire.....	4
2. Organigramme du CCAS.....	5
3. Caractéristiques fonctionnelles de la structure.....	5

II- PROJET SOCIAL DU SERVICE

1. Caractéristiques de l'environnement.....	6
2. Population concernée.....	7
3. Capacité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire concerné.....	7
4. Orientations.....	7

III- PROJET EDUCATIF

1. Présentation.....	9
2. Place des familles et participation à la vie de la vie de la structure.....	11
3. La concertation d'équipe et la formation du personnel.....	12
4. modalités des relations avec les organismes extérieurs.....	13
5. modalités de coordination.....	13




















IV- PROJET PEDAGOGIQUE

1. Le projet.....	14
2. L'adaptation.....	15
3. Le temps du jeu.....	15
4. Le repas.....	18
5. Le sommeil.....	19
6. Le change et la propreté.....	19
7. Les retrouvailles.....	20

V- MODALITES DE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

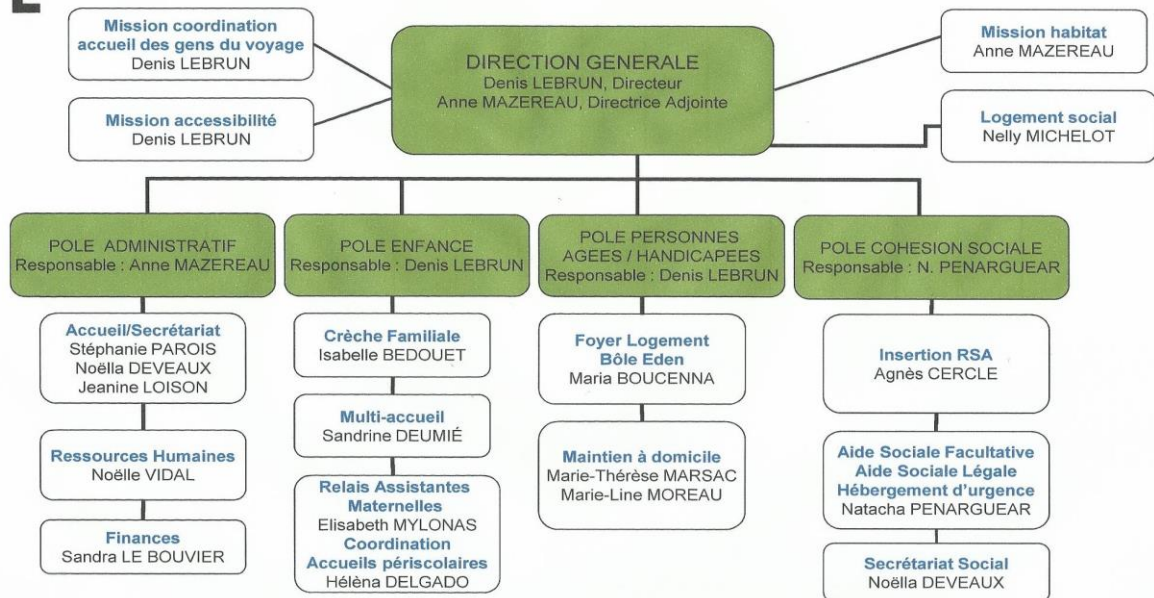
I - DESCRIPTION DU MULTI-ACCUEIL

1. GESTIONNAIRE

 <u>Nature Juridique :</u>	Centre Communal d'Action Sociale, Etablissement Public Administratif rattaché à une collectivité territoriale (Ville de La Baule-Escoublac)
 <u>Responsable</u>	Yves METAIREAU
 <u>Qualité</u>	Maire de La Baule-Escoublac Président du CCAS
 <u>Adresse</u>	7 avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac
 <u>Téléphone</u>	02.51.75.75.30
 <u>Fax</u>	02.51.75.75.39
 <u>Courriel</u>	ccas@mairie-labaule.fr
 <u>Nom de la structure</u>	Multi accueil « les petits grains de sable »
 <u>Adresse / Bureau de la directrice</u>	20 allée de la Chapelle 44500 La Baule-Escoublac
 <u>Téléphone</u>	02 40 60 10 52
 <u>Fax</u>	02 51 75 75 39
 <u>Courriel</u>	multiaccueil@mairie-labaule.fr
 <u>Date d'ouverture</u>	01/06/1981
 <u>Responsable du Service Petite Enfance</u>	Denis LEBRUN
 <u>Qualité</u>	Directeur du C.C.A.S
 <u>Directrice de la structure</u>	Madame Sandrine DEUMIE
 <u>Qualification</u>	Educatrice de Jeunes Enfants
 <u>Contrat Enfance</u>	Oui
 <u>Période contractuelle</u>	2010/2014

2. ORGANIGRAMME du CCAS

L'organigramme des services du CCAS



3. CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES DE LA STRUCTURE

Le multi accueil « les petits grains de sable » est un lieu collectif où sont pris en charge 20 enfants d'âges différents pendant l'activité de leurs parents, selon un rythme qui est propre à chacun.

Plusieurs possibilités d'accueil sont offertes :

→ Un accueil régulier : les enfants de six semaines à trois ans sont accueillis en journée ou demi-journée de façon contractuelle sur des temps définis par avance avec les familles et stipulés dans un contrat.

→ Un accueil occasionnel : l'accueil de six semaines à 4 ans peut également être occasionnel lorsqu'il n'est pas récurrent. Il ne fait alors pas l'objet d'un contrat. La famille peut, si elle souhaite faire des réservations, organiser son planning en fonction de ses besoins à un rythme qui peut être différent selon les semaines, sans obligation de venir régulièrement.

Il est aussi possible d'accueillir l'enfant sans réservations préalable. L'accueil dépend alors des disponibilités du service.

→ Un accueil d'urgence : lorsque la famille se trouve dans une situation complexe ponctuellement, le service peut alors assurer le relais afin qu'une solution plus durable soit envisagée.

La direction du multi accueil est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, dont une des missions est de soutenir, dans son travail au quotidien, une équipe de sept professionnelles de la petite enfance ayant reçu des formations complémentaires et spécifiques. Elle est accompagnée par une directrice adjointe également éducatrice de jeunes enfants.

Un médecin attaché à la structure assure la visite d'admission des enfants de moins de 4 mois, veille à l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière. Il veille également, en collaboration avec la directrice, à l'application des mesures d'hygiène générale et apporte son concours à la promotion de la santé auprès du personnel de l'établissement.

Une psychologue anime dans l'année plusieurs rencontres de soutien auprès de l'équipe. Deux espaces aménagés sont là pour accueillir les enfants en fonction de leur âge. Ils sont séparés par un espace moteur commun pouvant être utilisé à tour de rôle. Deux chambres de 8 et 10 lits permettent aux enfants de dormir à tout moment de la journée. Une cuisine de réchauffage est disponible pour la mise en plat de repas apportés en liaison froide par une société de restauration. Le bureau de la directrice, à l'étage, accueille les familles lors de l'inscription ainsi que les visites médicales.

Suivant son âge et son développement, l'enfant intègre le groupe des grands ou celui des petits.

Chaque membre de l'équipe accompagne en alternance selon les jours, les grands ou les petits, selon un planning établi à l'avance.

II - PROJET SOCIAL DU SERVICE

1. CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Le service Petite Enfance du CCAS intervient sur La Baule-Escoublac. Il propose ses services aux familles de la commune et aux résidents des communes limitrophes. La population accueillie est répartie sur l'ensemble du territoire.

2. POPULATION CONCERNEE

Selon l'INSEE, la population de la commune s'établit à 16 809 habitants au 1^{er} janvier 2013.

- ☛ 231 enfants sont âgés de moins de 3 ans
- ☛ 333 enfants sont âgés de 3 à 5 ans
- ☛ 661 enfants sont âgés de 6 à 10 ans

3. CAPACITE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE CONCERNE (Nombre de places théoriques d'accueil)

- ☛ Structures d'accueil 0/4 ans : 60 places (Multiaccueil et Crèche Familiale)
- ☛ Assistantes maternelles indépendantes 0/10 ans : 47 assistantes maternelles en activité offrant 145 places d'accueil (Données RAM 2013)
- ☛ Deux Centres de loisirs Sans Hébergement réunissant 180 places (la MJC : 110 places et le centre de loisirs «Les Petits Dynamiques » : 70 places)
- ☛ Quatre Accueils Périscolaires au sein d'écoles publiques totalisant 191 places
- ☛ Deux Accueils Périscolaires au sein d'écoles privées totalisant 100 places

4. ORIENTATIONS

Le projet social est de promouvoir une politique globale d'accueil des jeunes enfants sur la ville de La Baule dans le respect du développement et de l'épanouissement de l'enfant et dans le souci d'apporter une réponse de proximité en veillant à l'optimisation de l'ensemble des moyens mis en œuvre sur le territoire communal afin de veiller à l'équité et à la cohérence des interventions dans ce secteur.

Ce projet global se décline en orientations et en objectifs opérationnels révisés chaque année :

	Orientations	Objectifs opérationnels
1	piloter une analyse permanente des besoins sociaux pour définir des stratégies d'investissement répondant aux attentes de nos concitoyens	➡ mettre à jour l'analyse des besoins sociaux
2	aider tous les parents à mieux identifier les modes de garde sur la commune et promouvoir leur complémentarité	➡ créer un guide de la petite enfance ➡ étudier l'opportunité de création d'une microstructure en complément des services existants

3	développer la qualité des modes de garde diversifiés sur la commune dans le respect des préconisations de la CAF	<ul style="list-style-type: none"> ➡ étudier la possibilité d'une extension du multi-accueil pour augmenter le nombre de journées continues ➡ mettre en œuvre les directives de la lettre circulaire CNAF du 29/06/11 ➡ mettre en œuvre une évaluation des structures petites enfance
4	renforcer le lien social, d'une part, entre les professionnels et, d'autre part, entre ces derniers, les familles et les enfants accueillis	<ul style="list-style-type: none"> ➡ pour les activités d'éveil de la Crèche familiale : développement sur un plan qualitatif des animations collectives ➡ localisation d'un nouveau local plus adapté pour les activités d'éveil RAM et Crèche familiale (plus d'espace et disposant d'un coin repos pour les enfants de moins de 18 mois) ➡ organisation de manifestations festives, notamment d'une fête de Noël unique pour le multi-accueil, la crèche familiale et les assistants maternels indépendants.
5	renforcer la coordination des accueils périscolaires (APS) pour veiller à l'équité des interventions sur le territoire communal et optimiser la gestion et la mutualisation de leurs moyens	<ul style="list-style-type: none"> ➡ anticiper la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires par rapport à leur impact sur le fonctionnement des APS et des CLSH ➡ poursuivre les réunions de concertation dans un cadre conventionnel ➡ accompagner l'APS Tanchoux/Les Erables dans le cadre de la création du nouveau groupe scolaire ➡ proposer aux associations un projet de regroupement visant une mutualisation des moyens humains dévolus aux activités administratives et comptables
6	soutenir, dans un cadre concerté, l'action de proximité des centres de loisirs sans hébergement (CLSH)	poursuite des réunions avec le CLSH du Guézy dans un cadre conventionnel et promouvoir les initiatives visant des actions communes entre les 2 centres de loisirs présents sur la commune
7	Soutenir l'accès et l'accompagnement des enfants en situation de handicap au sein des structures du CCAS, des accueils périscolaires et centres de loisirs	S'appuyer sur un intervenant extérieur spécialisé (l'association HANDISUP) dans un cadre conventionnel établi avec le CCAS

III - PROJET EDUCATIF

1- PRESENTATION

Le multi accueil a pour mission d'accueillir les enfants pendant les diverses activités de leurs parents et de leur permettre ainsi de vivre une première expérience en collectivité tout en participant à des activités adaptées à leur âge, encadrée par une équipe pluridisciplinaire.

Au préalable à l'accueil de l'enfant, une adaptation progressive est organisée avec les familles pour favoriser une séparation et des retrouvailles dans la sérénité et la sécurité affective. Les familles sont alors sollicitées dans un réel esprit de coéducation et de respect mutuel.

L'accueil des enfants se déroule dans des locaux collectifs par petits groupes autour d'intérêts et de rythmes communs. Suivant son âge et son développement, l'enfant intègre le groupe des grands ou celui des petits.

Les petits :

Pour les petits, la relation individuelle, le développement psychomoteur sont des priorités. Leurs rythmes de jeux, sommeil et repas seront respectés au mieux. Ils pourront rencontrer sur tout ce temps d'autres enfants et partager des moments avec eux, sous le regard bienveillant des professionnelles, dans un cadre harmonieux, calme et sécurisant.

Cet accueil individualisé permet d'assurer une cohérence éducative au quotidien entre les parents et le personnel. Il permet également de respecter, sur tous les temps privilégiés de la journée, le rythme de chaque enfant :

- ☞ sa liberté motrice,
- ☞ ses phases d'éveil et les cycles de sommeil
- ☞ ses expérimentations ludiques et sociales
- ☞ ses étapes de développement psychomoteur
- ☞ sa maturation physique et intellectuelle nécessaire à certaines acquisitions
- ☞ son équilibre alimentaire

L'adulte accompagne l'enfant en favorisant :

- ☞ la communication et la verbalisation
- ☞ le respect de son intimité

Les grands :

Pour les plus grands, la recherche du jeu avec les autres, les notions de groupe et de rythme plus collectif sont privilégiées en respectant les particularités de chacun.

Des jeux favorisant la créativité et la capacité à communiquer sont organisés en alternance tout au long de la journée sur les temps d'accueil, en respectant les trois repères fondamentaux suivants :

→ Les repères de temps

Les temps d'accueils collectifs sont rythmés de façon ritualisée (accueil, regroupement, rangement, ...) permettant à l'enfant de se repérer dans la journée.

→ Les repères d'espace

Le multi-accueil est aménagé en espaces repérés :

- favorisant l'accueil et les transmissions
- permettant le libre accès aux jeux,
- suscitant les interactions entre les enfants
- confrontant l'enfant aux règles et aux limites
- privilégiant la découverte en petits groupes
- tenant compte des capacités motrices de l'enfant

L'aménagement de l'espace permet la libre circulation des enfants et leur offre le choix entre des activités libres et la participation à des ateliers plus encadrés.

→ Les repères de personnes

Un système de référence quotidienne est instauré par les professionnelles intervenant lors de ces activités.

Les Animations évènementielles :

Le multi accueil propose deux fois par an des manifestations festives visant à favoriser la communication avec les familles.

La «fête de Noël» est organisée en collaboration avec la crèche familiale de la commune. Un rapprochement avec les assistants maternels indépendants sera travaillé à partir de 2014.

Ponctuellement, la structure s'ouvre vers l'extérieur par des sorties ou visites selon les manifestations locales.

Des échanges intergénérationnels ont lieu en partenariat avec le foyer logement géré par le CCAS.

Les Projets Particuliers :

L'accueil d'enfants porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique s'envisage selon des protocoles individualisés en lien avec les partenaires intervenant dans la vie de l'enfant.

L'accueil d'urgence :

Il s'envisage dans la mesure des possibilités des services.

La Prévention :

Un partenariat actif avec la PMI favorise le suivi de familles pouvant rencontrer des difficultés.

Un médecin pédiatre référent intervient régulièrement au multi accueil.

Concernant le passage des enfants à l'école maternelle, le service Petite enfance assure un rôle d'information auprès des familles.

2- PLACE DES FAMILLES ET PARTICIPATION A LA VIE DE LA STRUCTURE :

Au quotidien, l'équipe se tient à la disposition des familles pour favoriser les liens et échanger sur le bien-être de l'enfant à la maison comme au multi accueil.

La direction assure également, à la demande des familles, un entretien plus approfondi lorsque cela est nécessaire.

Les parents sont informés régulièrement de la vie au multi accueil par le biais d'affichages ou de documents qui leur sont distribués.

La Procédure d'inscription :

Depuis Avril 2007, le pôle enfance a formalisé la procédure d'inscription sur les différents modes de garde (Multi accueil, Crèche Familiale, Relais Assistantes Maternelles).

Les demandes de places sont formulées 6 mois avant le besoin de placement.

La responsable du RAM informe les parents sur les différents modes de garde sur la ville, les invite à remplir le document de préinscription sur lequel seront précisés leurs choix par ordre de priorité.

Le RAM centralise ensuite l'ensemble des demandes des familles et les présente en commission enfance.

Cette procédure présente plusieurs avantages :

- Améliorer la transparence de la procédure à l'égard des parents et faciliter leurs démarches en leur proposant un guichet unique en capacité de les renseigner sur l'ensemble des modes de garde présents sur la commune.
- Valoriser et objectiver les souhaits des parents afin de connaître leurs attentes réelles
- Améliorer l'orientation des enfants

Pour l'accueil occasionnel, les inscriptions se font directement auprès de la directrice du multi accueil.

Moments festifs :

Chaque service du pôle enfance organise des moments festifs en faveur des enfants et de leur famille.

Supports de communication :

Les familles sont informées par le RAM des modalités de fonctionnement des services enfance.

Des plaquettes de présentation sont à leur disposition au CCAS et sur les lieux d'accueil.

Le Bulletin Municipal annuel de la Ville ainsi que la revue bimensuelle « La Baule Flash » présentent les coordonnées, les projets ou l'actualité des services du CCAS.

Les services enfance du CCAS ont aussi une rubrique qui leur est dédiée sur le site Internet de la ville de La Baule (www.labaule.fr).

3- LA CONCERTATION D'EQUIPE ET LA FORMATION DU PERSONNEL :

Les temps de réunions d'équipe :

Un temps de concertation d'équipe nécessaire à la cohérence des actions est organisé tous les premiers lundi matin du mois.

Les séances d'analyse de la pratique :

Des temps d'analyse de la pratique, intégrés au plan de formation du CCAS, sont proposés régulièrement à l'équipe. Ce travail permet à chaque professionnelle travaillant au multi accueil de prendre du recul, d'échanger sur son ressenti, de se remettre en question sur sa pratique et d'avancer vers un travail d'équipe construit.

Le plan de formation du personnel :

Des formations sont appréhendées pour chaque agent dans le cadre du plan de formation annuel général du CCAS. Les demandes sont formulées lors de l'entretien annuel d'évaluation.

La Formation Premiers Secours :

La formation initiale est proposée à chaque agent du multi accueil.

Des périodes de remise à niveau sont organisées afin de maintenir pour chacun un degré de compétences satisfaisant.

La prise en charge des stagiaires :

Le pôle enfance est régulièrement sollicité pour la prise en charge de stagiaires. Les demandes sont centralisées au service ressources humaines du CCAS, les responsables de service évaluant leurs possibilités d'accueil.

Une organisation « inter service » peut être proposée pour les stages longs (au-delà de deux semaines) permettant au stagiaire de prendre connaissance et de participer au fonctionnement des trois structures Petite Enfance.

Le tutorat :

Le tuteur de stage sera désigné en fonction des objectifs de chaque stagiaire. Un lien sera fait avec son organisme de formation pour son suivi et son évaluation. Un temps de concertation avec le tuteur sera établi une fois par semaine.

Intervenants extérieurs

Le médecin

Conformément à l'article R2324-39 du code de la santé publique, le multi accueil s'assure du concours régulier d'un médecin à raison de 4 heures de vacation plusieurs fois par an.

Celui-ci assure la visite d'admission des enfants de moins de 4 mois, veille à l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une affection particulière.

Il veille également en collaboration avec la directrice, à l'application des mesures d'hygiène générale et apporte son concours à la promotion de la santé auprès du personnel de l'établissement.

Les artistes

Manifestation festive avec spectacle 1 fois par an

Projets artistiques.

4- MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

→ Avec la Bibliothèque :

Projet de collaboration.

Emprunts de livres

→ Avec la résidence Bôle Eden

Ponctuellement, des manifestations inter générationnelles sont organisées avec le foyer logement géré par le CCAS.

5- MODALITES DE COORDINATION

Des réunions régulières permettent la coordination des services :

→ Coordination interne au CCAS

La Réunion mensuelle du Pôle Enfance permet

-L'échange d'informations indispensables au bon fonctionnement des trois services (textes réglementaires, orientations institutionnelles).

-La transmission concernant les modifications d'organisation des services et leurs activités.

-L'élaboration de projets communs.

La Commission d'admission permet

- L'étude des dossiers (demandes d'inscriptions, de dérogations, de dépannage ou de modification de contrat).
- L'étude des disponibilités dans chaque service.
- La validation des propositions d'accueil du Maire adjoint en charge de l'action sociale et de l'Habitat.

-La Réunion mensuelle des cadres du CCAS permet

- La circulation des informations et consignes d'ordre général.
- La communication sur les agendas de chacun et les évènements marquants de chaque service.
- La mobilisation des cadres sur des dossiers transversaux concernant l'ensemble des services du CCAS.

→Coordination externe au CCAS

Des réunions avec le service de PMI permettent, ponctuellement, d'échanger sur le fonctionnement de la structure et d'organiser des manifestations d'informations destinées aux professionnels et aux familles.

IV- PROJET PEDAGOGIQUE

Le rôle du personnel du multi accueil est d'accompagner famille et enfant tout au long de la durée de l'accueil au sein « des petits grains de sable », ceci dans un réel esprit de coéducation et de respect mutuel.

De la richesse des relations et de l'étroite collaboration entre parents et professionnelles, dépendent la bonne adaptation et l'épanouissement de l'enfant pour lui permettre d'aller vers son autonomie dans un climat favorable à son équilibre affectif.

1- LE PROJET :

Pour éveiller les sens, l'autonomie, l'estime de soi et la relation avec l'autre, un panel large d'activités adaptées est proposé quotidiennement dans les deux groupes d'enfants.

Une alternance entre des jeux et des activités d'expérimentation encadrés par l'adulte et des situations de jeux suscitant les échanges entre enfants est proposée sur la journée.

L'adulte se place en situation d'accompagnement de l'enfant, en respectant sa place, en lui donnant des repères et des limites, en trouvant la distance nécessaire et suffisante à son bon développement et son épanouissement.

Il suscite chez lui le désir de grandir et d'acquérir par la même une autonomie qualifiée de relative en fonction de son âge.

2- L'ADAPTATION :

A l'inscription, la directrice établit, en accord avec la famille, le cadre de la prise en charge de l'enfant.

Une visite des lieux permet à la famille de se projeter plus concrètement sur la séparation.

La période d'adaptation est organisée afin de faciliter l'intégration de l'enfant dans la structure. Elle permet un échange profitable et rassurant entre la famille et l'équipe sur les habitudes de vie de l'enfant et sur l'organisation du multi accueil. Elle est programmée à l'avance en concertation avec la famille, sur 5 temps de 1 heure, incluant la présence des parents les 3 premières heures ; l'enfant étant confié à l'équipe pour les deux dernières.

Ces temps d'échange avec l'équipe permettent de poser pour tous, des bases de sécurité affective et de confiance. L'adaptation est nécessaire pour connaître les habitudes de chacun.

La rédaction d'une fiche personnalisée permet la transmission des informations importantes à toute l'équipe. Il y est noté l'ensemble des points essentiels au bon suivi de l'enfant lors de son passage au multi accueil.

-son âge

-sa place dans la fratrie

-sa période d'accueil

-ses habitudes concernant les repas, le sommeil, sa motricité, sa santé, le déroulé de son adaptation ainsi que son suivi.

3- LE TEMPS DU JEU :

→Dans le coin des petits :

L'espace des petits est conçu pour que l'enfant puisse se mouvoir en toute liberté. L'accent est mis sur le respect du rythme de sommeil, de repas, et son développement psycho moteur.

Pour les tout-petits, des tapis d'éveil sont proposés pour leur permettre de profiter de ce moment en toute sécurité. Bien enveloppés, ils sont stimulés par l'environnement et par les autres enfants.

Sur le dos ou sur le ventre, l'enfant peut explorer son environnement proche et partir à la découverte de tous les recoins de la salle de jeux. Cette liberté motrice lui permet d'expérimenter, de passer des positions allongées, au assis et debout ; acquisitions primordiales à son bon développement.

Plus tard encore, l'agencement adapté de la pièce lui permet de tester ses capacités à se mettre debout, à se lâcher, à avancer à petits pas, à tester son équilibre.

Des temps ponctuels de motricité avec mousses amovibles et autres obstacles assurent un réel accompagnement de l'enfant dans les différentes étapes de son développement

psychomoteur où il peut expérimenter de nouvelles situations motrices, de nouvelles sensations et techniques pour mettre en mouvement son corps et développer ses capacités, prendre conscience de son corps, de celui des autres, vivre le plaisir sensorimoteur.

→ Quand les petits grandissent... :

Les enfants grandissent et manifestent d'autres besoins. Pour les satisfaire plusieurs activités leur sont proposées :

→ Le chant, les histoires, la musique, les encastremements éveillent la curiosité de chacun et les interactions avec les adultes.

→ Les premiers dessins et activités manuelles éveillant la motricité fine sont proposés lorsque l'enfant est prêt.

→ L'accès au grand toboggan est ouvert pour tester ses capacités à grimper l'escalier et glisser tout seul. Des trotteurs sont également mis à disposition.

→ L'accès au jardin est proposé lorsque le temps le permet.

Au rythme de chaque enfant, le passage du côté des grands est proposé, d'abord pour le jeu, ensuite pour le goûter et enfin pour la journée entière.

Toutes ces acquisitions sont accompagnées par le regard bienveillant de l'adulte et par ses stimulations verbales. Il respecte le rythme de chaque enfant dans un cadre collectif, et ne recherche pas la sur-stimulation. L'objectif est de laisser l'enfant découvrir son environnement.

→ Dans le coin des grands :

→ Les jeux libres :

A différents moments de la journée, les professionnelles proposent des jeux « dit libres ». Ils sont à la disposition des enfants et disposés dans des espaces identifiés.

Ces jeux sont essentiels et représentent en durée, la plus grande partie de la journée. Ils sollicitent l'enfant sur les plans intellectuels, cognitifs et affectifs. Les exemples sont nombreux : Petits animaux, Jeux de construction, voiture et garage, petit train, jeux d'imitations ...

Toutefois, si le jeu est dit libre, la présence de l'adulte y est indispensable. Les professionnelles du multi-accueil se placent au sol, à la hauteur de l'enfant pour accompagner, observer et réguler si besoin, le jeu et l'échange des enfants entre eux.

Ils permettent à chacun de se développer sur deux plans :

↳ Individuel tout d'abord en développant l'imaginaire, la créativité, la compréhension du monde,

↳ Social également, en confrontant son désir avec celui de l'autre et en acceptant le partage avec ses pairs.

La libre circulation entre ces différents pôles d'intérêt aide l'enfant à trouver ses repères.

Les jeux d'encastrement, d'emboîtement et les puzzles sont proposés sur des tables. Ils demandent de la concentration et permettent le développement de la préhension fine et de la mémorisation.

Un coin bibliothèque en libre accès permet aux enfants de lire des ouvrages adaptés tout au long de la journée. D'autres livres sont rangés et accessibles à l'adulte qui choisit le moment de l'histoire. Des moments de contes sont régulièrement proposés pour un petit groupe d'enfants.

Un partenariat avec la bibliothèque permet de renouveler une fois par mois des livres selon des thèmes en lien avec les activités choisies à l'avance.

Des jeux d'extérieurs sont mis à disposition dans le jardin dès que le temps le permet et ceci à un rythme régulier.

→ Les activités d'expérimentation :

Les activités d'expérimentation sont proposées tous les jours dans un espace spécifique appelé atelier. Les exemples sont nombreux : la peinture, l'encre, les dessins, la pâte à modeler, la pâte à sel, les transvasements, la pâtisserie, les gommettes, le collage, l'argile, et toute autre proposition née de l'imagination de l'adulte.

L'activité est adaptée dans l'année, en fonction de l'âge des enfants et de leur développement.

Ces derniers y participent à leur convenance et sans y être contraints.

Les différents supports permettent d'explorer, manipuler, exprimer pour chacun ses capacités sans attente de résultats de la part de l'adulte. Seul le plaisir de la découverte est mis en avant, encouragé et valorisé.

Des thèmes très simples servant de support sont proposés dans l'année afin de faire un lien entre les différents moments de la journée.

→ Les parcours de motricité :

Des parcours moteurs sont installés ponctuellement dans la salle de jeu, ainsi que dans l'espace « motricité ».

L'enfant expérimente ses capacités motrices, surmonte ses peurs, attend son tour. Il acquiert également des notions spatio-temporelles importantes pour se repérer dans l'espace (dessus/dessous...).

→ La musique :

La musique et les rondes sont régulièrement proposées en petit groupe dans le cadre des activités d'exploration du matériel. Inspiré du projet « enfance et musique », l'enfant explore l'univers sonore à l'aide d'instruments très simples.

Le chant ponctue la journée et fait partie des rituels annonçant un changement (regroupement, goûter...)

→Les marionnettes :

Régulièrement des petits spectacles de marionnettes sont proposés aux enfants sur la base d'histoires très simples inspirées de livres qu'ils connaissent.

L'observation de l'enfant dans ces situations de jeux permet d'adapter les activités en conséquence et d'évoluer avec le groupe tout au long de l'année.

4- LE REPAS

Le repas est préparé par une société de restauration en liaison froide puis servi par l'équipe du multi accueil aux enfants.

→Le repas des petits :

C'est un moment convivial et très attendu.

Le repas est donné en respectant le rythme de l'enfant.

Des aliments mixés, moulinés ou en morceaux sont servis en fonction de l'âge.

Les biberons sont donnés dans les bras par une professionnelle confortablement installée.

Pour les repas donnés à la cuillère, les enfants sont assis dans un siège adapté.

→Quand les petits grandissent... :

Une petite table permet aux enfants ayant acquis suffisamment d'autonomie de commencer à prendre leur repas seul sous le regard et les encouragements de l'adulte et de faire ainsi la transition avec le repas des plus grands auxquels ils assisteront bientôt.

Les produits cuisinés sont alors proposés plutôt en morceaux.

→Le repas des grands :

C'est par petit groupe de 8 enfants en moyenne que les grands prennent leur repas :

Après s'être lavé les mains, les enfants s'installent autour des tables disposées en demi-lune ; une professionnelle se plaçant au centre afin d'être attentive à tous.

Les plats sont servis au fur et à mesure et chaque enfant est invité à se servir seul, si possible. On propose à tous chaque plat et les enfants sont incités à goûter.

C'est un moment de plaisir et en aucun cas les enfants ne sont contraints à manger.

L'adulte encourage, discute, aide les enfants qui en ont besoin.

Ce moment convivial ou un dialogue s'établit avec les enfants sur la couleur, l'odeur, le toucher, le goût et la texture des aliments favorise leur développement sensoriel. C'est aussi l'occasion d'élaborer des conversations en groupe.

A la fin du repas, les enfants mettent les verres et les couverts dans une boîte pour débarrasser la table.

La collation et le goûter :

Une collation à base de fruits et un goûter à base de laitage sont servis respectivement à 9h45 et à 16h dans les mêmes conditions.

5- LE SOMMEIL

Le sommeil est essentiel pour le bon développement de l'enfant. C'est un temps de repos où l'enfant se retrouve dans un lit, au calme, dans une chambre assombrie.

→Les petits :

Le rythme de sommeil est respecté au mieux. Déshabillé, changé, il est installé dans un lit, avec ses effets personnels qui personnalisent cet espace.

→Quand les petits grandissent... :

De la même façon, le sommeil des enfants est respecté comme lorsqu'ils étaient plus jeunes. Le rythme change et il ne reste souvent plus que deux temps de repos au multi accueil : un le matin et un avant ou après le goûter.

Il se peut que les heures et les habitudes de sommeil ne soient pas les mêmes qu'à la maison. Malgré cela et pour leurs bien être, les enfants ne sont pas réveillés pendant leurs siestes.

→Les grands :

Après le repas et en début d'après-midi pour ceux arrivant en demi-journée, les enfants sont couchés en petit groupe. La professionnelle qui les accompagne les prépare calmement à l'endormissement.

Chaque enfant prend une panière, y dépose ses vêtements, va aux toilettes ou est changé par l'adulte. Pendant ce retour au calme, les enfants s'approprient leur « doudou », puis ils vont se coucher.

Une professionnelle reste dans la chambre pour rassurer les enfants jusqu'à ce qu'ils s'endorment. Berceuses et chansons font partie des rituels d'endormissement.

Régulièrement, le sommeil des enfants est surveillé, jusqu'à leur réveil.

6- LE CHANGE ET LA PROPRETE

→Les petits :

Le change est un moment privilégié entre la professionnelle et l'enfant. Bien installé, chaque petit est changé selon un rituel identique, lorsque cela est nécessaire.

L'adulte est entièrement disponible pour l'enfant, lui procure une sensation de confort important, le sécurise en lui prodiguant des gestes maternant. Cet échange et la complicité qui se crée permettent à l'enfant d'être en toute confiance.

→Quand les petits grandissent ... :

L'attitude de l'adulte va progressivement évoluer lorsque l'enfant grandit, afin de lui permettre de devenir autonome. Cependant, il n'est pas nécessaire de proposer le pot trop tôt, car cela n'avance pas l'âge de la propreté acquise. Un enfant doit d'abord maîtriser ses sphincters (on dit souvent être capable de monter un escalier tout seul en position debout) pour que cela soit possible.

→Pour les grands :

Lorsqu'en lien avec les familles, les professionnelles estiment que l'enfant est prêt, les toilettes lui sont proposées. Il peut alors utiliser le papier toilette tirer la chasse d'eau.

Le plaisir des relations de « maternage » qu'il avait auparavant est remplacé par ce jeu autour de la découverte des toilettes et de ses rituels.

Ces situations se produisent tout particulièrement avant et après la sieste, moment où les grands sont sollicités, les uns après les autres. Ensemble, ils se stimulent dans l'acquisition de la propreté.

En dehors de ces moments, l'adulte reste à l'écoute de chaque enfant en l'accompagnant aux toilettes selon ses besoins, le laissant aller seul lorsqu'il a atteint une autonomie suffisante.

Un dialogue régulier avec les parents permet à l'équipe du Multi-accueil de savoir où en est l'enfant dans cette acquisition à la maison. Dans un respect mutuel, les pratiques entre le multi-accueil et la maison sont ajustées pour le seul bien être de l'enfant.

Tout au long de l'année, ce sujet préoccupant pour les familles est abordé. Le rôle des professionnelles est de rassurer les familles, dédramatiser les situations et encourager les enfants.

7- LES RETROUVAILLES

Les retrouvailles sont un moment de joie pour les parents et les enfants. Toutefois, elles suscitent parfois des interrogations en lien avec le comportement de l'enfant qui lui, n'est pas toujours prêt à partir étant tellement absorbé par le jeu ou l'échange avec les autres. L'équipe est là pour accompagner chacun, parent comme enfant, dans cette relation à retrouver.

Un échange à propos de la journée et si besoin des préoccupations du moment peut alors être engagé dans un réel souci de collaboration.

V- MODALITES DE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Projet de Service est révisé tous les 5 ans.

Version - 1/01/2016